

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

Envoyé en préfecture le 28/12/2023 Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 10/01/2024

ID: 081-200034049-20231219-2023_124-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-124

Séance du 19 décembre 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le quatorze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC: 36

En exercice: 24

Ayant pris part à la délibération: 31

Présents: Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration: Madame Isabelle SOULET donnant procuration à Madame Anna CALS, Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Madame Nathalie FABRE donnant procuration Pierre CALVIGNAC.

Excusés: Madame Sylvie BASCOUL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Raoul DERUS, Madame Sarah TRENTI, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Objet de la délibération : Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés - Avenant n°1 au marché de location d'un véhicule de collecte

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans sa séance du 4 juillet 2017 (délibération n° 2017-062), le Conseil Communautaire a approuvé le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autorisé le Président à signer le marché de location d'une benne à ordures ménagères avec la Société BARRIAC LOCATION pour une durée de 72 mois (marché public de fournitures n° 2017F003).

Ledit marché arrivant à terme le 31 janvier 2024 et, compte tenu des délais de livraison du nouveau véhicule, il est proposé de prolonger sa durée de 16 mois, soit jusqu'au 31 mai 2025.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 décembre 2023,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette modification et autorise Monsieur le Président à signer l'avenant de prorogation du marché de location d'un véhicule de collecte à intervenir ainsi que toute autre pièce utile.

Communauté

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, e,

de Communes Centre Tarn

Le Président, Jean-Luc CANTALOUBE

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel 1/01